

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

RESERVATION ET ACOMPTE:

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du versement d'un acompte fixé à 30 % du montant total de la location, accompagné du contrat de location rempli et signé.

Tout versement non accompagné du contrat de location dûment rempli ne saurait d'aucune façon assurer cette location.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée .

REGLEMENT INTEGRAL DU SEJOUR:

Le règlement intégral du séjour devra être effectué (en espèce, CB, virement bancaire, chèque- vacances ou VACAF) le jour de l'arrivée.

MODIFICATION ET ANNULATION :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de retard prévenez la direction du camping. Au delà de 24h00 de retard, la location redevient disponible et l'acompte versé restera acquis au camping.

En cas d'annulation de votre séjour nous incombant pour des raisons de sécurité ou cas de force majeure, le client sera remboursé dans son intégralité.

CAUTION-LOCATION :

Un dépôt de caution de 200€ (en espèce ou CB, pas de chèque) vous sera demandé avant toute livraison de location. Une fiche d'inventaire sera mise à votre disposition. Signalez toute anomalie le jour même. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.

Le nettoyage du Mobil-home ou du Chalet est à la charge du locataire. En fin de séjour, le Mobil home ou le Chalet doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire une somme de 60€ sera retenue de cette caution.

LINGE DE LIT

Le camping ne fournit pas de linge de lit. Néanmoins, nous vous rappelons, que pour des questions d'hygiène, l'utilisation du linge de lit est obligatoire (draps, taies d'oreiller, housse de couette). Pensez à apporter le nécessaire. Vous pouvez également louer le linge de lit en option: 10€ par lit simple et 15€ par lit double (dans la limite des disponibilités).

REGLEMENT INTERIEUR :

Toute personne séjournant dans les mobil-homes sera tenue de se conformer au règlement intérieur du camping, disponible sur le site campingaupaysdehanau.fr

DATE :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location et je les accepte.

SIGNATURE